

**LA LETTRE DE**  
**« UN JARDIN AU MALI »**  
**Association d'aide au développement**  
**du village de Endé ( Mali, Pays Dogon)**

---

Cher(e)s Adhérent(e)s et Ami(e)s de Un jardin au Mali,

« L'homme propose, Dieu dispose ». Il est bon de nous rappeler ce proverbe pour nous inciter à un peu de sérénité face aux vicissitudes du barrage de Endé. L'homme moderne est enclin à croire à la toute puissance de la technique et au risque zéro. Si une difficulté arrive, on recherche des coupables, du moins des responsables de négligences ou d'erreurs, et c'est normal. Mais il peut arriver, que malgré toute la bonne volonté, le dévouement et la compétence des acteurs, il y ait un reste inanalysable dans les événements que l'on appellera malchance, fatalité ou destin.

Le barrage construit par Hydraulique sans Frontières en 2005 a cédé lors de la première pluie en juin de la même année. Il a fallu attendre 4 ans pour que l'Ambassade de France à Bamako se décide à un nouveau financement, s'adressant cette fois à un bureau d'études malien ( BIRA) qui a établi un projet de conception différente. Le premier barrage était un barrage en terre compactée recouvert d'un perré maçonné, il avait à la base « une clé d'étanchéité » de 60 cm de profondeur. Cette tranchée de 60 cm seulement a peut-être été la cause de l'infiltration dans un terrain sablonneux en surface, argileux en profondeur. Pourtant HSF a construit de nombreux barrages de ce type en Mauritanie et au Burkina-Faso, sur des terrains analogues sans que cela pose de problème. Je peux certifier le soin avec lequel les ingénieurs et techniciens de HSF ont fait les analyses préalables et les choix techniques. Il vous sera facile d'imaginer la culpabilité que ressentent les membres de HSF devant cet échec.

BIRA a choisi de ne refaire qu'une partie du barrage ( 90 m sur 200), celle qui est dans le lit mineur et va jusqu'à la falaise. Le mur de béton construit sur une tranchée de 4 à 2 m de profondeur comblée par du béton cyclopéen est ancré à gauche ( si on regarde vers l'aval) au « bajoyer » ( puissant bloc de béton perpendiculaire à la rivière) et à droite à la falaise. Cette partie est située dans le bas-fond, et reçoit donc le maximum d'eau et est donc la plus menacée. A gauche au-delà du bajoyer, le terrain remonte et cette partie ancienne ne paraissait pas menacée, de l'avis des ingénieurs de BIRA. Or, à la seconde pluie de fin juin 2009, l'eau a creusé une brèche juste à gauche du bajoyer et a bousculé celui-ci. Encore une fois, c'est donc le travail de HSF qui est en cause ! La partie réhabilitée a bien tenu quoique nos correspondants de Endé parlent d'infiltrations.

Les pluies de juillet, août ont inondé le territoire de 15 hectares prévu pour le maraîchage mais l'eau n'est pas restée malgré le colmatage de la brèche par des gabions. Cependant, 4 hectares dans le bas-fond ont pu être utilisés pour la culture du riz durant l'hivernage et désormais les villageois peuvent faire du maraîchage sur cette partie du territoire. C'est moins grave qu'en 2005, mais si la partie endommagée n'est pas réparée entre décembre et mars, le barrage est condamné.

**Juridiquement** la responsabilité de cet état de choses incombe à BIRA, à l'Ambassade et à l'entreprise.. Le contrat des travaux est signé entre ces trois acteurs et DI KANMONOU ( le village bénéficiaire) et il stipule une garantie décennale. BIRA et l'Ambassade ont commis une erreur en choisissant de ne reconstruire qu'une partie du barrage. UN JARDIN AU MALI n'est pas co-signataire du contrat ( selon la volonté de l'Ambassade), nous ne sommes qu'une « **structure d'appui** » à DI KANMONOU et c'est en tant que telle que nous avons financé les 10% du coût total revenant au bénéficiaire. En tant qu'initiateur du projet et structure

d'appui nous continuerons à exprimer notre solidarité avec le village et à agir en ce sens. N'étant pas co-signataires du contrat, nous dégageons toute responsabilité et ne pouvons qu'inciter BIRA et l'Ambassade à respecter le contrat.

Nous attendons une étude de BIRA qui permettra ou non d'envisager des réparations. L'hypothèse la plus pessimiste serait de penser que le site du barrage n'est décidément pas propice à un tel ouvrage – seule une étude technique permettra de le dire. Mais renoncer aux réparations signifierait que 180 000 € auront été dépensés sans compensations et que nous allons décevoir infiniment la population, alors que – selon l'étude d'Agro sans Frontières – le barrage peut être rentabilisé en dix ans par la production maraîchère sur 15 hectares.

Nous allons donc inciter nos partenaires – les responsables de Di Kanmonou – de faire pression sur l'Ambassade et BIRA pour réparer au plus vite. Nous financerons ce qui peut être fait au niveau du maraîchage cette année. ASF réalise son programme d'aménagement agricole comme c'était prévu de longue date (achat des semences, formations, clôtures).

Trois adhérents ( Evelyne et Hervé Evin, Christiane Saint-Paul) séjournent à Endé en novembre et nous donneront au retour plus d'information. Michèle Fillet et Roland Tourreau y seront en décembre et pourront peut-être faciliter le dénouement de la situation.

Nous vous remercions pour votre confiance malgré ces déboires. Dans l'adversité, ressentir la solidarité de nombreuses personnes est d'autant plus nécessaire pour fuir le découragement. Nous voulons espérer que notre argent et nos efforts porteront enfin leurs fruits dans un avenir proche, pour des villageois du Pays Dogon habitués à subir patiemment les coups du sort, des villageois que nous avons appris à aimer.

**Veillez noter dès maintenant la date d'une réunion à laquelle sont conviés tous les adhérents :**

**VENDREDI 4 DECEMBRE**

**à 20 heures chez Michel Pennetier**

**14 rue Lachaux Rambouillet ( 2<sup>e</sup> étage à droite)**

**Tel 01 34 85 95 98 / 06 76 05 57 39**

**E-Mail : [jardinmali@wanadoo.fr](mailto:jardinmali@wanadoo.fr)**

Veillez régler vos cotisations 2009 si vous ne l'avez fait ( chèque de 40 € à l'ordre de « Un jardin au Mali » **Jean-Pierre Abrial 5 impasse des Coudrays 78990 Elancourt**)

Avec nos cordiales salutations,

Michel Pennetier, président de l'association